

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7324312401

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7324312401>

Cette annonce a été mise en ligne le **29 mars 2023** sur **Actu.fr**
Pour le département : **69 - RHONE**

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 28 mars 2023, à LYON.

Dénomination : PSYPRO OCCITANIE.

Forme : Société par actions simplifiée.

Objet : - Le développement d'activités alternatives et innovantes dans le domaine de la santé, - L'exploitation de cliniques dans les divers domaines de la santé et plus généralement de tous établissements de soins de santé, - La prise de tous intérêts dans toutes sociétés ou structures dont l'activité principale est l'exploitation d'un ou plusieurs établissements de soins, -La prise de participation sous toutes formes, dans tous établissements ou sociétés françaises ou étrangères ayant un objet similaire ou complémentaire.

Pour réaliser cet objet, la société pourra :

- Créer, acquérir, vendre, échanger, prendre ou donner à bail avec ou sans promesse de vente, gérer et exploiter directement ou indirectement tous établissements de psychiatrie et de soins de santé, tous locaux quelconques, et généralement faire toutes opérations financières, mobilières ou immobilières pouvant se rapporter directement ou indirectement ou être utiles à l'objet social, ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Elle peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation.

Durée de la société : 99 années.

Capital social: 3000 euros divisé en 300 actions de 10 euros chacune, réparties entre les associés proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément : Toute transmission sous quelque forme que ce soit de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital quel qu'en soit le

bénéficiaire même s'il est déjà associé, est soumise à agrément préalable de la société, que cette transmission résulte d'une cession, d'une succession ou de la liquidation de communauté de biens entre époux ou encore de la disparition de la personnalité morale d'un associé, y compris si cette disparition emporte transmission universelle du patrimoine.

L'agrément est donné par décision collective extraordinaire des associés. Il résulte, soit de sa notification, soit du défaut de réponse dans le délai de trois mois à compter de la demande.

Siège social : 4 rue de Brest - 69002 LYON.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Ont été nommés :

Président : la société YKOE, SAS, ayant son siège 4 rue de Brest 69002 LYON immatriculée au RCS LYON sous le numéro 891.758.971.

Directeur général : Monsieur Serge MORAIS demeurant 9 impasse des Bouleaux 69290 CRAPONNE.

La société sera immatriculée au RCS LYON.

Pour avis.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

